

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 72 (1963)
Heft: 1

Rubrik: La page du service croix-rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PAGE DU SERVICE CROIX-ROUGE

Le cinquantenaire de la colonne croix-rouge de Neuchâtel

La colonne croix-rouge III/41 de Neuchâtel a fêté son cinquantenaire le 17 novembre. Elle est la première colonne fondée en Suisse romande et l'une des douze plus anciennes de Suisse. Les représentants du médecin-chef de la Croix-Rouge et de la section de patronage, ainsi que quelques membres fondateurs de la colonne ont assisté à la manifestation.

*

Le Service croix-rouge aux Journées suisses de marche

Depuis trois ans, un concours de marche réunit pendant deux jours en été de nombreux concurrents qui effectuent, selon la catégorie à laquelle ils appartiennent, un parcours quotidien de 20, 30 ou 40 km. Pour la seconde fois, le Service croix-rouge a participé, les 30 juin et 1er juillet derniers, à cette compétition: six équipes réunissant 50 candidats ont pris le départ et accompli sans une défaillance la première étape de 30 km. En soulignant, dans le *Courrier du service croix-rouge*, sa satisfaction, le colonel Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge, invite d'ores et déjà les membres du Service croix-rouge à participer en 1963 à la quatrième marche suisse de deux jours et à s'entraîner pour être en bonne forme les 15 et 16 juin!

*

Cours technique pour éclaireuses

La Fédération des éclaireuses suisses a organisé, les 10 et 11 novembre, à Dübendorf, un cours technique hors service à l'intention de 80 éclaireuses incorporées au Service croix-rouge. Le programme de ces journées comportait des exercices de secourisme et de réanimation artificielle, le maniement de brancards, la pose de pansements et de fixations, etc.

*

Rapport de colonnes

Les deux colonnes croix-rouge III et IV/45, de Winterthour, ont tenu leur traditionnel rapport de colonne le 2 décembre.

*

Cours et services prévus en 1963

I. — Cours d'introduction, cours de cadres et cours techniques organisés par l'Office du médecin-chef de la Croix-Rouge:

- Cours d'introduction pour colonnes croix-rouge 24. 6.-13. 7. Lyss pour recrues des colonnes croix-rouge, formation technique de base pour soldats croix-rouge
- Cours de cadres croix-rouge I/1 6. 5.-18. 5. Montana pour infirmières du service croix-rouge candidates à la fonction d'infirmière supérieure du service croix-rouge
- Cours de cadres croix-rouge I/2 20. 5.- 1. 6. Montana pour infirmières candidates à la fonction d'infirmière-supérieure du service croix-rouge
- Cours de cadres croix-rouge I/3 3. 6.-22. 6. Montana pour soldats et appointés croix-rouge. Formation aux fonctions de sous-officier.

II. — Cours pour équipes de transfusion sanguine:

- Cours I 25. 2.- 1. 3 Berne pour infirmières des équipes de transfusion sanguine
- Cours II 6. 3.- 8. 3 Berne pour laborantines des équipes de transfusion sanguine
- Cours III 12. 8.-16. 8 Berne pour infirmières des équipes de transfusion sanguine.

III. — Cours pour unités de troupe

- 22. 4.-4. 5. Cours de complément de l'ESM 34 avec les formations croix-rouge suivantes:
 - colonnes croix-rouge I-IV/44 (Sierre, Montreux, Seeland et Lausanne);
 - détachements d'hôpitaux de la Croix-Rouge III/60, IV/60, III/61, IV/61, III/62, IV/62.
- 2. 9.-14. 9. Cours de complément de l'ESM 37 avec les formations croix-rouge suivantes:
 - colonnes croix-rouge I-IV/47;
 - détachements d'hôpitaux de la Croix-Rouge III/69, IV/69, III/70, IV/70, III/71, IV/71, III/72, IV/72.
- 7. 10.-19. 10. Cours de complément de l'ESM 32 avec les formations croix-rouge suivantes:
 - colonnes croix-rouge I-IV/42;
 - détachements d'hôpitaux de la Croix-Rouge III/54, IV/54, III/55, IV/55, III/56, IV/56.
- 7. 10.-19. 10. Cours de complément de l'ESM 33 avec les formations croix-rouge suivantes:
 - colonnes croix-rouge I-IV/43;
 - détachements d'hôpitaux de la Croix-Rouge III/57, IV/57, III/58, IV/58, III/59, IV/59.

IV. — Cours techniques des colonnes croix-rouge

- I/41 Delémont 22. 8.-27. 8. 63
- II/41 Genève 7. 10.-12. 10. 63
- III/41 Neuchâtel 22. 8.-27. 8. 63
- IV/41 Fribourg 7. 10.-12. 10. 63
- I/46 St-Gall 9. 9.-14. 9. 63
- II/46 Zurich 22. 8.-27. 8. 63
- III/46 Zurich 22. 8.-27. 8. 63
- IV/46 Frauenfeld 7. 10.-12. 10. 63
- I/48 Zurich 22. 8.-27. 8. 63
- II/48 Liestal 9. 9.-14. 9. 63
- III/48 Bâle 23. 9.-28. 9. 63
- IV/48 Lucerne 27. 6.- 2. 7. 63

CENTRALE DU MATERIEL

Mannequins d'enseignement

La méthode de réanimation artificielle « bouche-à-bouche » est de plus en plus répandue. Les cinquante mannequins mis à disposition des sections samaritaines par la Croix-Rouge suisse pour l'enseignement de cette méthode ne suffisent plus à répondre aux demandes. Le Comité central a accordé, les 28 et 29 novembre, un crédit de 9750 francs pour l'achat de vingt-cinq mannequins supplémentaires.